

Résumé

Cette formation forme à la conduite en sécurité des chariots élévateurs des catégories 1, 2 ou 3. Elle couvre la réglementation, la prévention des risques, la maîtrise des équipements, et la conduite en situation réelle.

Public et prérequis

- Toute personne appelée à conduire un chariot n'ayant pas d'expérience, désirant obtenir le C.A.C.E.S® et sachant lire et écrire.
- Sous réserve d'aptitude médicale

Avis médical utilisation engin de levage

Les objectifs

- Apporter aux stagiaires les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs à conducteur porté sur un type de chariot.
- Valider ses compétences par une évaluation théorique et pratique (CACES®)
- Donner au chef d'entreprise un avis sur l'aptitude à conduire afin qu'il puisse délivrer une autorisation de conduite.
- Cette formation est conforme au décret 98-1084 du 02 décembre 1998 elle intègre pour l'essentiel la recommandation R 489 de la C.N.A.M.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Théorie et pratique alternée
- Utilisation de deux chariots : un thermique et un électrique (catégorie 3)
- Équipement de protection individuelle : chaussures de sécurité

Modalités d'accès

Modalité d'accès, délai à convenir en fonction des besoins de l'entreprise.
Durée adaptée aux objectifs et au niveau initial de l'apprenant.

La formation est accessible aux salariés, alternants ou demandeurs d'emploi
L'accès peut se faire :

- Par la formation continue ou l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
Une évaluation des besoins et des prérequis est réalisée avant l'entrée en formation.

Contenu de la formation

Réglementation et texte de la sécurité sociale

RÉFÉRENCE

HSEPSE300151

CENTRES DE FORMATION

CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Équipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne

- Rôle des différentes instances et organismes de prévention (I.T.C.R.A.M. Médecine du travail)
- Conditions requises pour conduire et utiliser un chariot
- Les différentes responsabilités utilisateurs / employeurs ? Aptitudes professionnelles

Classification

- Classification des chariots / catégories
- Caractéristiques fonctionnelles
- Utilisation et limite d'utilisation

Technologie du chariot

- Fonctionnement des organes de service (circuits hydrauliques, batterie, maintenance de 1er niveau et vérification associées)
- Les organes de sécurité (coupe circuit, freins de service, clés ou dispositif de condamnation)

Sécurité et conduite

- Les différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Les principaux facteurs d'accident
- Les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- Lecture et compréhension de la plaque de charge
- Conditions de stabilité
- Les dispositifs de sécurité pour le conducteur
- Les interdictions relatives au transport et l'élévation de personnes
- Les règles de circulation et de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- Principe et règle de circulation sur la voie publique
- Les différents paramètres influençant la conduite (état du sol, charge, vitesse) et la distance de freinage
- Repérer les produits pouvant représenter un risque chimique
- Identifier les risques liés à la manutention et aux stockages des produits dangereux et justifier les modalités prescrites à cet effet

Pratique de la conduite

- Conduite en sécurité avec les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur de la catégorie considérée.

Evaluation des compétences (examen CACES®), Selon catégorie (exemple) :

- Prise de poste et fin de poste
- Prise et dépose d'une charge
- Mise en stock, déstockage (palettier)
- Gerbage et dégerbage en pile
- Chargement et déchargement latéral / charge longue / charge volumineuse

Suite de parcours et passerelles possibles

Possibilité de passer à d'autres catégories CACES (ex : catégorie 4, 5 ou 6) ou de suivre des formations complémentaires en sécurité ou manutention.

Métiers - Débouchés

Destinée aux opérateurs caristes débutants souhaitant obtenir l'autorisation de conduite pour les chariots élévateurs selon les catégories 1, 2 ou 3 (transpalettes, chariots à mât rétractable, gerbeurs, etc.). Prépare à travailler en entrepôts, industries, logistique.

Validation et certification

- CACES
- Attestation de fin de formation

Version documentaire

V2-2022